



RÉPONSE DU SECTEUR DES SCIENCES AUX DEMANDES D'INFORMATION PRÉSENTÉES LORS DES AUDIENCES SUR L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET D'OLÉODUC DE LA PÉTROLIÈRE ENBRIDGE CONCERNANT LES ÉPONGES D'EAU FROIDE

Contexte

Le 15 mai 2012, la Division de l'évaluation environnementale et des grands projets (DEEGP) de Pêches et Océans Canada (MPO), région du Pacifique, a demandé au Secteur des sciences du MPO de la même région, de lui donner un avis au sujet des demandes d'information particulières présentées à la Commission d'examen conjoint du projet Enbridge que le Secteur des sciences du MPO est en mesure d'évaluer grâce à son expertise. Étant donné que les demandes d'information pour lesquelles un avis du Secteur des sciences a été demandé visent un grand nombre de questions et de disciplines scientifiques, ce secteur a formulé des réponses distinctes pour chaque catégorie de demandes d'information et, dans certains cas, pour des demandes d'information particulières. En plus des questions scientifiques, certaines demandes d'information comprenaient des éléments touchant les politiques, la gestion ou les renseignements juridiques du MPO. La présente réponse du secteur des Sciences vise les éléments scientifiques des questions suivantes :

- Le MPO a-t-il évalué si le Projet pourrait aussi avoir des répercussions sur des éponges et des coraux d'eau froide se trouvant le long de la route proposée pour les pétroliers? [Volume 2, Partie J, section 107];
- Dans l'affirmative, quels sont les résultats de cette évaluation? [Volume 2, Partie T, section 107]

Ce rapport de réponse des Sciences découle d'un processus spécial de réponse des Sciences (PSRS) régional du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada qui a eu lieu le 29 mai 2012 au sujet de l'avis scientifique faisant suite aux demandes d'information soumises par des intervenants relativement au processus de la commission d'examen chargée de l'évaluation environnementale du projet d'oléoduc de la pétrolière Enbridge. Toute autre publication découlant de ce processus sera ajoutée, une fois disponible, au Calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada à l'adresse suivante :

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm>.

Renseignements de base

Le promoteur du projet d'oléoduc Northern Gateway de la pétrolière Enbridge propose de transporter du bitume dilué de Kitimat (Colombie-Britannique) jusqu'aux marchés de la Chine et de la Californie au moyen de pétroliers de la catégorie très gros transporteur de brut (TGTB) (Vol. 1, B1-2, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). La route de navigation, qui débute à Kitimat, passe dans les voies navigables restreintes de la Colombie-Britannique et se rend jusque dans les eaux libres du détroit d'Hecate, de l'entrée Dixon et du détroit de la Reine-Charlotte en Colombie-Britannique, est illustrée à la Figure 1. Aux fins de l'évaluation, le projet Northern Gateway d'Enbridge englobe deux zones : la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal (ZEECC) (Figure 2) et la zone d'évaluation des eaux libres (ZEEL), qui s'étend des eaux de la Colombie-Britannique jusqu'aux limites de la mer territoriale (Figure 1). Les navires qui entrent dans le passage transporteront des cargaisons de condensat. Le promoteur du projet Northern Gateway de la pétrolière Enbridge estime que 71 pétroliers transportant du condensat et 149 pétroliers transportant du pétrole feront escale au terminal de Kitimat, pour un total de 440 transits par année (Vol. 8C, B3-37, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). Un terminal maritime sera construit près de Kitimat et comportera deux postes d'amarrage pour les pétroliers et un poste d'amarrage pour les navires utilitaires (Vol. 1, B1-2, demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52). La zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP), reliée à la construction du terminal, est illustrée à la Figure 3.

Le MPO a présenté deux demandes d'information à la Commission d'examen conjoint. Le promoteur du projet de pipeline Northern Gateway d'Enbridge a répondu aux deux demandes d'information. Depuis, un intervenant a examiné les documents de l'évaluation environnementale préparés par le promoteur (Enbridge Northern Gateway) ainsi que les demandes d'information. Les réponses fournies par le promoteur ont poussé les intervenants à poser une nouvelle série de questions au MPO.

En réaction aux préoccupations exprimées en matière de conservation, le MPO a procédé à la fermeture de toutes les pêches d'orveau nordique (pêches commerciale, récréative et autochtone) en décembre 1990. Cette espèce a été désignée comme *menacée* en 1999 par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et protégée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en 2003. Elle a été désignée comme *en voie de disparition* en vertu de la LEP en juillet 2011 à la suite d'une réévaluation par le COSEPAC en avril 2009, puisqu'un rétablissement nul ou faible de la population d'ormeaux sauvages, surtout chez les individus de grande taille et plus féconds, a été observé (COSEPAC 2009).

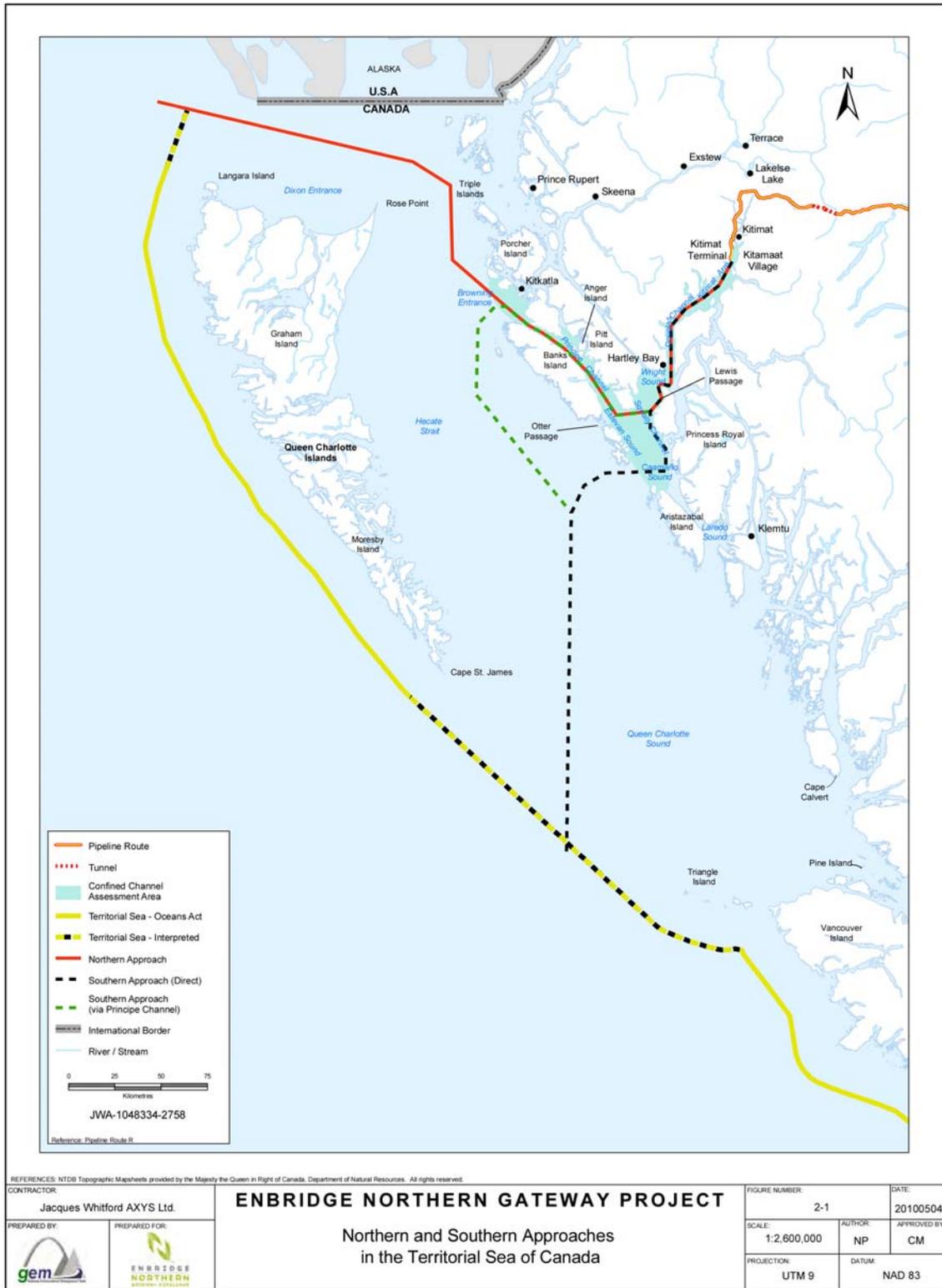


Figure 1. Carte illustrant les routes de navigation proposées des pétroliers dans la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal et dans la zone d'évaluation des eaux libres (ZEECC et ZEEL). La ZEEL s'étend jusqu'aux limites de la mer territoriale (tirée du volume B9-42 du projet de pipeline Northern Gateway de la pétrolière Enbridge).

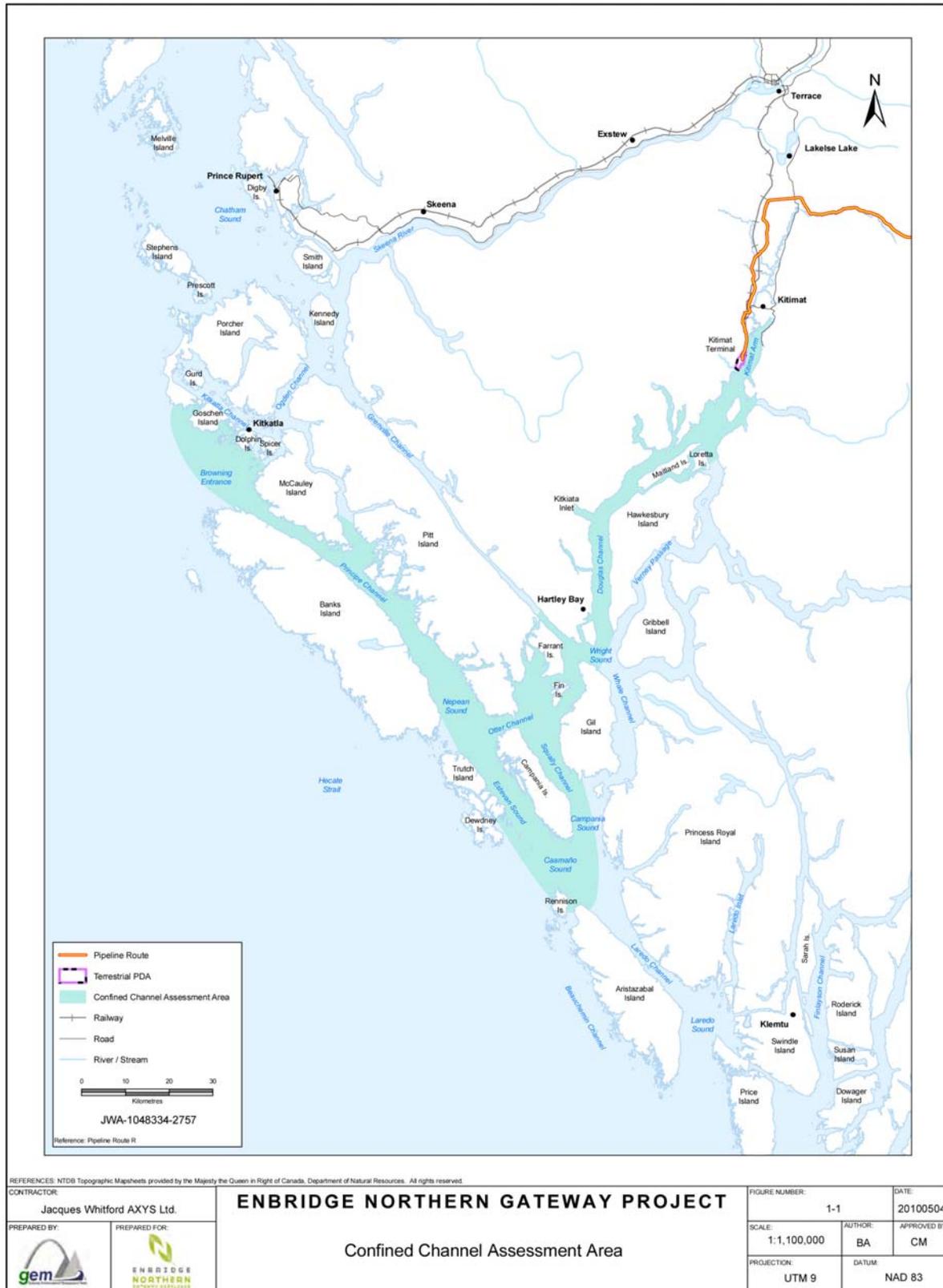


Figure 2. Carte illustrant l'emplacement et l'étendue de la zone d'évaluation des eaux confinées du chenal (ZEECC) (tirée du volume 8B de la demande visant le projet Northern Gateway d'Enbridge déposée en vertu de l'article 52).

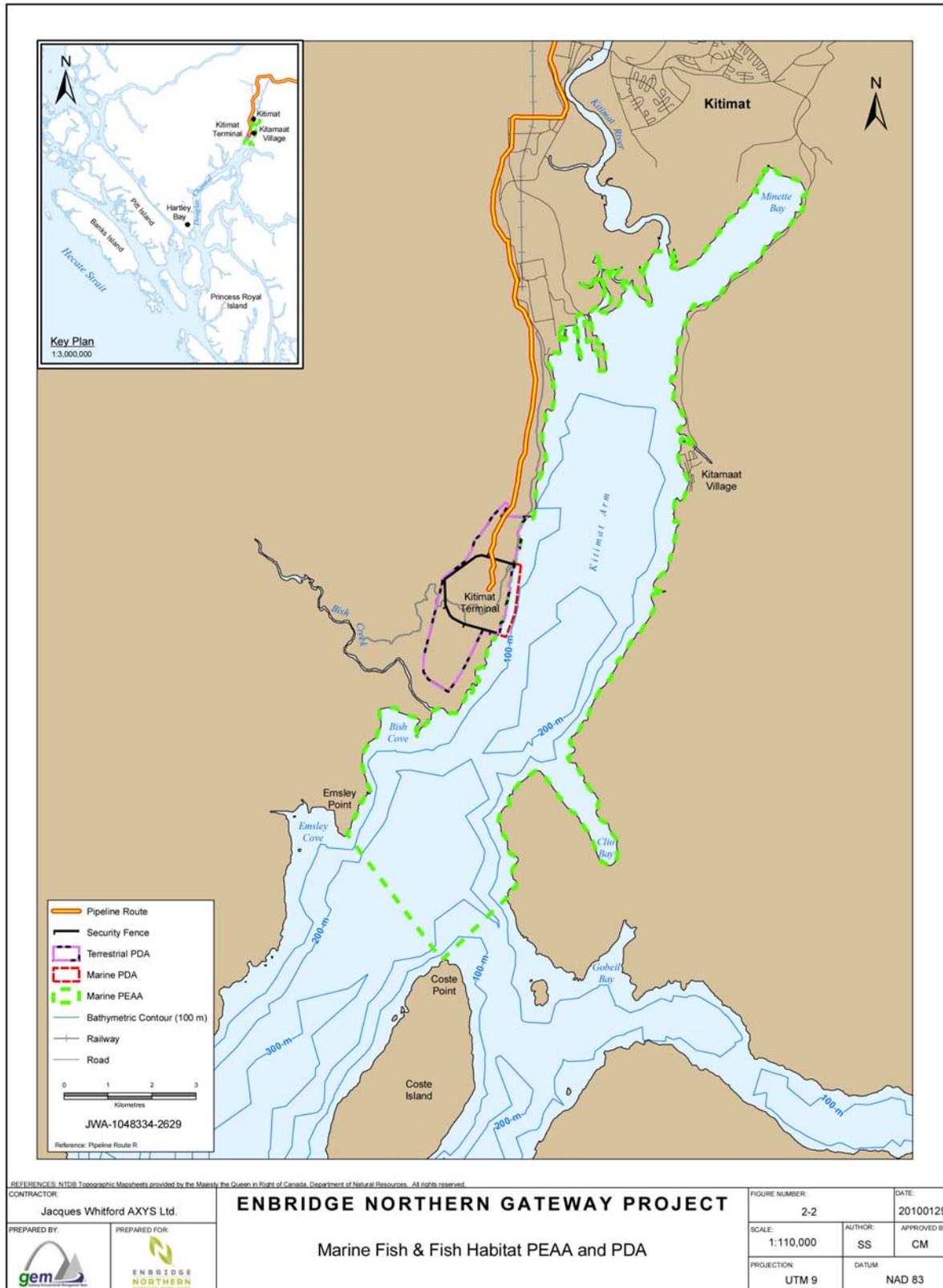


Figure 3. Carte illustrant l'emplacement et l'étendue de la zone d'évaluation touchée par le projet (ZETP). (tirée du rapport sur les données techniques du projet Northern Gateway d'Enbridge, Poissons marins et habitat du poisson 2010).

Analyse et réponses

Le MPO n'a pas entrepris d'études visant à évaluer les récifs de coraux et d'éponges se trouvant dans Kitimat Arm ou dans la ZETP. Cependant, le Secteur des Sciences du MPO a étudié une vidéo sous-marine filmée dans les passages supérieurs de Kitimat Arm par les promoteurs d'un autre projet de développement et a constaté la présence d'éponges et de coraux dans cette zone. Le Secteur des Sciences du MPO sait qu'Enbridge Northern Gateway détient une vidéo sous-marine de la zone qui visait précisément à évaluer les communautés d'éponges, mais il n'a pas eu accès à ces données.

Conclusions

La présence d'éponges et de coraux est connue dans Kitimat Arm. Cependant, le Secteur des Sciences du MPO ne détient pas les données ou l'information nécessaires pour pouvoir fournir une évaluation scientifique de l'importance de ces communautés à l'heure actuelle.

Collaborateurs

Nom	Organisme d'appartenance
Jim Boutillier	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Graham Gillespie	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Linda Nichol (Éditrice)	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Marilyn Joyce (Éditrice)	Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique

Approuvé par

Laura Brown
Gestionnaire, Division des écosystèmes marins et de l'aquaculture
Secteur des sciences du MPO, région du Pacifique
Nanaimo (Colombie-Britannique)

Ce rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques de la région du Pacifique
Pêches et Océans Canada
3190, chemin Hammond Bay
Nanaimo (Colombie-Britannique)
Canada V9T 6N7

Téléphone : 250-756-7208

Courriel : CSAP@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3793 (imprimé)

ISSN 1919-3815 (en ligne)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013

An English version is available upon request at the above address.



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2013. Réponse du secteur des Sciences aux demandes d'information présentées lors des audiences sur l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'oléoduc de la pétrolière Enbridge concernant les éponges d'eau froide. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2012/024.